

Appel à candidature

Vous êtes :

Ingénieur diplômé de l'enseignement supérieur agricole

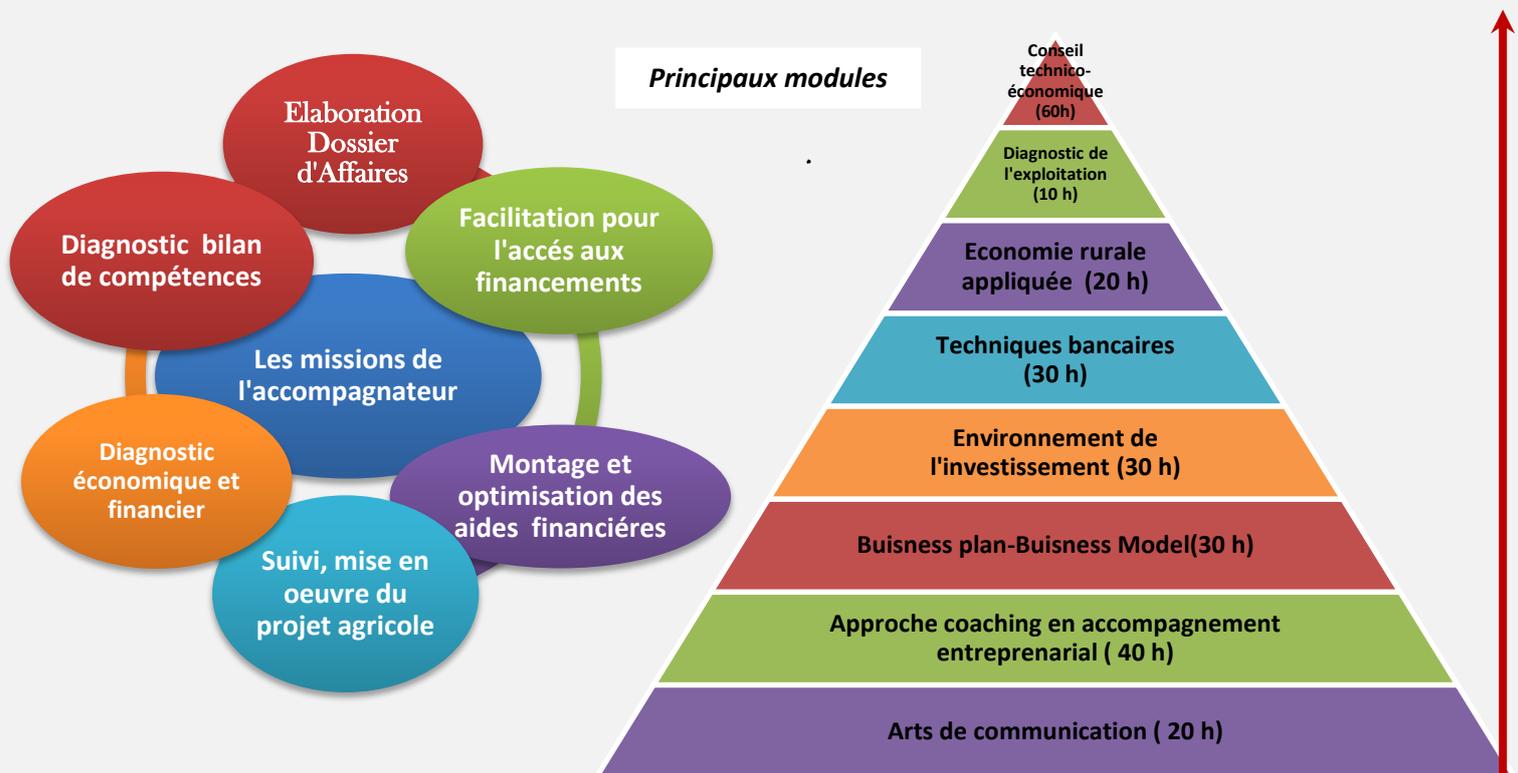
Un conseiller agricole ou éligible aux conditions d'exercice de la profession

Dynamique, motivé et vous aimez le travail de terrain

*La réussite
passe par le
bon conseil au
bon moment*

L'Agence de Promotion des investissements agricoles

met à votre disposition un programme cohérent de formation -action, pour exercer le métier d'accompagnateur spécialisé en création de projets et gestion des exploitations agricoles.



Candidatez avant le 29 septembre 2017

Pour plus d'information, contactez la Direction Centrale de la Formation et de l'Encadrement des Promoteurs (Tél :71 771300), les Directions Régionales de l'APiA et les Pépinières d'Entreprises Agricoles.